



## Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 8 octobre 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent procès-verbal a été reçu par le représentant de l'Etat le 16 OCT. 2020 et publié le : 16 OCT. 2020 est exécutoire.

### Question n° 12

#### Présentation du rapport d'activités de Cœur de France - Année 2019

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi huit octobre deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

#### COMMUNES

#### TITULAIRES

#### REPLAÇANTS

**ARPHEUILLES**

Monsieur Pascal AUGENDRE

**BESSAIS-LE-FROMENTAL**

Monsieur Serge AUDONNET

**BOUZAIS**

Monsieur Olivier PARILLAUD

**BRUÈRE-ALLICHAMPS**

Monsieur Roger DAGHER

**CHARENTON-DU-CHER**

Monsieur Pascal AUPY

Madame Colette PY

**COLOMBIERS**

Monsieur Daniel BÔNE

**COUST**

Monsieur Pascal COLLIN

**DREVANT**

Monsieur Patrick BIGOT

**FARGES-ALLICHAMPS**

Madame Édith MICHELIC

**LA CELLE**

Monsieur Philippe AUZON

**LA GROUTTE**

Monsieur Philippe PERRICHON

**MARÇAIS**

Madame Michelle RIVET

**MEILLANT**

Madame Marie-Claude JULIEN

**NOZIÈRES**

Monsieur Franck DAUMIN

**ORCENAI**

Monsieur Yann CADIER

**ORVAL**

Madame Clarisse DULUC

Monsieur Alain ANDRIAU

Madame Françoise GONNET

**SAINT-AMAND-MONTROND**

Monsieur Emmanuel RIOTTE

Madame Jacqueline CHAMPION

Monsieur Francis BLONDIEAU

Madame Florence COMBES

Monsieur Geoffroy CANTAT

Madame Isabelle CHAPUT

Monsieur Raphaël FOSSET

Absent

Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT

Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Madame Malika LACH-HAB

Monsieur Didier DEVASSINE

Madame Noura ANGLADE

Monsieur Philippe MARME

Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE

Madame Marie BLASQUEZ

Monsieur Yves PURET

Madame Jennifer TIXIER

**SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX**

Monsieur Claude AUBAILLY

**VERNAIS**

Monsieur Charles ADOLPH

Membres en exercice : 38

Membres présents : 37

Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2020

Date de l'affichage : 1<sup>er</sup> octobre 2020

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20201008-081020Quest12-  
DE  
Date de télétransmission : 16/10/2020  
Date de réception préfecture : 16/10/2020

# Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 8 octobre 2020

## Question n° 12

### Présentation du rapport d'activités de Cœur de France - Année 2019

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le rapport d'activité (*document joint à la synthèse*) doit être communiqué au Conseil communautaire avant transmission à chaque commune membre

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- prend acte à Monsieur le Président de la communication du rapport d'activité 2019 de Cœur de France (*document ci-joint*) ;
- dit que le rapport d'activités 2019 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.

---

  
Le Président  
Daniel BÔNE



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

## SOMMAIRE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION .....	3
CHAPITRE II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS.....	3
CHAPITRE III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE .....	6
CHAPITRE IV : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE .....	8
ÉCONOMIE ET TOURISME .....	8
ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	18
VOIRIE .....	18
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	19
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	20
GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE .....	20
GESTION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	21
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DEDIE AUX ENTREPRISES : CENTRE DE FORMATION , ESPACE DE CO-WORKING ET D'UN FAB-LAB SUR LE SITE DE L'ANCIENNE IMPRIMERIE BUSSIÈRE A SAINT-AMAND-MONTROND .....	21
URBANISME .....	22
CHAPITRE V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS .....	24
• LES AGENTS .....	24
• MUTUALISATIONS DE SERVICE ET APPUIS TECHNIQUES EN 2019 .....	24
CHAPITRE VI : COMMUNICATION : MAGAZINE SEMESTRIEL.....	25

## Chapitre I : PRÉSENTATION

La Communauté de Communes Cœur de France, compte 19 communes : Arpheilles, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Colombiers, Coust, Drevant, Farges-Allichamps, La Celle, La Groutte, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Orval, Saint-Amand-Montrond, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais.

Elle est chargée d'assumer les différentes compétences transférées portant sur la voirie, l'éclairage public, le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace, l'assainissement collectif, la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC), la gestion des ordures ménagères et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

## Chapitre II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Durant l'année 2019, le Bureau s'est réuni 4 fois :

- le samedi 2 février Salle des fêtes à Bouzais
- le vendredi 22 mars Mairie de Bruère-Allichamps
- le vendredi 21 juin Mairie de Charenton-du-Cher
- le vendredi 29 novembre Mairie de Coust

Le Conseil communautaire a été convoqué 5 fois :

- le vendredi 15 février
- le vendredi 5 avril
- le vendredi 5 juillet
- le vendredi 20 décembre

### Les 38 membres titulaires du Conseil Communautaire, au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Commune d'ARPHEUILLES	Pascal AUGENDRE
Commune de BESSAIS-LE-FROMENTAL	Serge AUDONNET - <i>Vice-Président Tourisme</i>
Commune de BOUZAIS	Raymond CHALMET
Commune de BRUÈRE-ALLICHAMPS	Patrick CIAJOLO
Commune de CHARENTON DU CHER	Pascal AUPY - <i>Vice-Président nouvelles compétences</i> Annie JANVIER
Commune de COLOMBIERS	Daniel BÔNE <i>Vice-Président Assainissement collectif et autonome</i>
Commune de COUST	Pascal COLLIN - <i>Vice-Président Voirie rurale/éclairage public</i>

Commune de DREVANT	Bernard JAMET <i>Vice-Président Intercommunalité et représentation</i>
Commune de FARGES-ALLICHAMPS	Édith MICHELIC
Commune de La CELLE	Philippe AUZON
Commune de La GROUTTE	Muriel CANIFET
Commune de MARÇAIS	Michelle RIVET
Commune de MEILLANT	Bernard DUMAY <i>puis Marie-Claude JULIEN</i>
Commune de NOZIÈRES	Jacqueline MALLARD
Commune d'ORCENAI	Guy THOMAS <i>puis Ghislaine LIONNET</i>
Commune d'ORVAL	Clarisse DULUC - <i>Vice-Présidente économie</i> Maurice LAUROY Françoise GONNET
Commune de SAINT-AMAND-MONTROND	Thierry VINÇON - <i>Président</i> Annie LALLIER - <i>Vice-Présidente finances</i> Claude ROGER <i>Vice-Président voirie urbaine/éclairage public</i> Élisabeth MÉRIOT Guy LAÎNÉ Françoise LANOUE puis Marie BLASQUEZ Geoffroy CANTAT Jacqueline CHAMPION Jacques DEVOUCOUX Sophie MARTINAT Yves PURET Magalie MOINE Alain VAISSON Michel MROZEK Ginette HURTAULT Gilbert AUBRUN Alain POUILLOU
Commune de SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Bertrand DESNOIX
Commune de VERNAIS	Philippe BOULIC

Les 8 commissions mises en place par l'assemblée sont :

- **Commission d'appel d'offres- CAO**

La commission est composée de 5 membres titulaires, et de 5 membres suppléants. Elle ne s'est pas réunie en 2019.

- **Commission d'ouverture des plis- DSP**

La commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants. Elle s'est réunie les 17 juillet et 4 septembre.

- **Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées**

La commission est composée de 5 membres. Elle s'est réunie le 19 décembre.

- **Commission voirie urbaine et éclairage public**

Elle est organisée par Monsieur Claude ROGER.  
La commission est composée de 6 membres.  
Elle ne s'est pas réunie en 2019.

- **Commission voirie rurale et éclairage public**

Elle est organisée par Monsieur Pascal COLLIN  
La commission est composée de 10 membres.  
Elle ne s'est pas réunie en 2019.

- **Commission assainissement collectif et assainissement autonome**

Elle est organisée par Monsieur Daniel BÔNE  
La commission est composée de 9 membres.  
Elle s'est réunie les 27 mars, 26 juin et 27 novembre.

- **Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme Cœur de France**

Il est organisé par Monsieur Serge AUDONNET.

Depuis le transfert de l'Office de Tourisme de Saint-Amand-Montrond à Cœur de France, un conseil d'exploitation composé de 7 membres du Conseil communautaire et de 2 membres en qualité de personnes qualifiées dans le secteur du tourisme. Il assure la promotion du tourisme.

Il s'est réuni les 7 mars, 4 avril et 24 octobre.

- **Commission nouvelles compétences et intercommunalité**

Elle est organisée par Monsieur Pascal AUPY.  
La commission est composée de 8 membres. Elle ne s'est pas réunie en 2019.

## Chapitre III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

Au cours de l'année, le Conseil communautaire a voté les modifications suivantes de ses statuts :

- prise de compétence « Gestion du Centre Balnéoludique- Balnéor »
- répartition des sièges de conseillers communautaires

Ces modifications ont été notifiées par les arrêtés préfectoraux des 14 mars et 18 octobre 2019.

Ainsi, au 31 décembre 2019, les compétences exercées par Cœur de France étaient les suivantes :

### I - Compétences obligatoires

#### Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
  - Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
  - Charte intercommunale d'aménagement et de développement
  - Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

#### Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : le Conseil communautaire a défini l'intérêt communautaire de sa « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ». Celui-ci est le suivant :

#### Pour Cœur de France :

- La réflexion sur la cohérence des zones commerciales (à travers notamment le PLUiH),
- La mise en place de l'observatoire du commerce, en lien avec la CCI et la CMA 18,
- L'animation des politiques d'aides au commerce (OCMACS, ...),
- L'animation et le développement du e-commerce,
- La mise en place d'un régime aides en faveur de l'immobilier d'entreprise, de l'investissement matériel des TPE et de l'alternance.

Les communes conservent les actions pour :

- L'animation de leur centre-bourg ou centre-ville,
  - Les interventions pour « aider » leur dernier commerce de première nécessité (épicerie,...), ou autres soutiens ne relevant pas des dispositifs d'aides mis en place par Cœur de France.
  - La gestion et l'animation des foires et marchés.
- 
- Promotion du tourisme, dont création des offices de tourisme selon l'article L.134-1 du Code du tourisme

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement - GEMAPI

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

II - Compétences optionnelles

Politique du logement et du cadre de vie

- Élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH)

Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création et entretien de l'éclairage public
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L 224-8 du Code général des Collectivités territoriales

III - Compétences facultatives

Création, aménagement et gestion de la maison de santé pluridisciplinaire

Gestion du Centre Balnéoludique - Balnéor

## Chapitre IV : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

### ÉCONOMIE ET TOURISME

#### ÉCONOMIE

- **Actions de soutien et partenariats**



- ✓ **Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher - CCI**

Par une convention signée le 1<sup>er</sup> septembre 2017, Cœur de France et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher ont défini le cadre de leur partenariat.

Ce partenariat s'inscrit dans une volonté d'accompagnement des entreprises, de développement des potentialités locales en vue d'agir pour le développement du territoire.

Cette convention cadre s'articule autour de 3 axes :

- la connaissance, le suivi des besoins des entreprises et de leurs projets
- l'appui aux filières
- l'attractivité du territoire et l'appui aux projets structurants

Ces trois axes sont ensuite déclinés en conventions thématiques.

Ainsi, le 23 avril 2018, la convention opérationnelle n° 1 a été signée et porte sur la réalisation d'un « portrait du commerce » sur le territoire de Cœur de France.

La présentation de cette étude a été faite par les services de la Chambre de commerce et d'Industrie, le 30 novembre 2018, en présence des élus de Cœur de France.

Le 23 avril 2019, la convention opérationnelle n° 2 a été signée et porte sur la réalisation d'un « repérage des potentialités de développement de l'offre commerciales » sur le territoire de Cœur de France.

Cette étude a fait l'objet d'une présentation par les services de la Chambre de commerce et d'Industrie, le 22 novembre 2019, en présence des élus de Cœur de France.

- ✓ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher - CMA**



La convention triennale de partenariat 2016-2019 a été signée le 2 octobre 2017.

Un second avenant a été signé le 19 novembre 2018 afin d'ajuster le contenu de ce partenariat et de redéfinir les orientations des études menées par la CMA, à savoir :

- soutenir la transmission et la reprise des entreprises artisanales,

- faire émerger et accompagner les projets de développement des entreprises artisanales communautaires,
- venir en appui à la création d'entreprises et sécurisation du démarrage de de l'activité,
- appui à la structuration et au développement de la filière des métiers d'art.  
Cette action se concrétise notamment par la mise en place d'un « parcours Arts et Saveurs ».

Dans le cadre de ce partenariat, la Chambre de Métiers et d'artisanat accueille les porteurs de projets, dans les locaux de Cœur de France. Durant l'année, 20 porteurs de projets ont ainsi été reçus et conseillés.

### Le parcours Arts & Saveurs

Pour la mise en œuvre de cette action, la chambre des métiers du cher s'est appuyée sur l'association Arts et Saveurs, Présidée par Monsieur Richard STOBINA.



L'objectif est de proposer une cartographie numérique, à l'échelle régionale, des artisans d'arts et des saveurs, avec une brève présentation de leur savoir-faire, pour pouvoir les identifier facilement et ainsi faciliter les visites.

Ce dispositif existe, depuis deux ans, en Loire et Cher et l'objectif est de l'étendre à toute la Région Centre-Val de Loire.

Initié en février, le projet a abouti en juillet et il a permis de faire figurer 9 artisans sur la carte.

Aline CONTENCIN à Meillant	Céramiste
La Pierre de la Celle à La Celle	Tailleur de pierre
Florence CLOSSET à Saint-Amand-Montrond	Émailleuse d'art
Cédric BOYER à Saint-Pierre-les-Étieux	Vannier
Association Chemins d'ateliers à Saint-Amand-Montrond	Activités variées
Franck DAUMIN à Saint-Amand-Montrond	Joillier
Marie-France PONET à Saint-Amand-Montrond	Céramiste
La Ferme de Châteaufier à Bruère-Allichamps	Maraîchage, transformation

Ce dispositif est ouvert à tous les artisans d'art ; les candidatures sont étudiées au fur et à mesure.

### ✓ Chambre d'agriculture

Une convention de partenariat a été signée le 25 mai 2018, pour 3 ans.

Son objectif est de soutenir l'activité agricole en accompagnant les entreprises, en développant les potentialités local et en agissant sur l'aménagement, l'équilibre et l'attractivité du territoire.

La première action de ce partenariat a consisté en la réalisation d'un diagnostic agricole du territoire. Celui-ci a été présenté le 23 novembre et permis de dégager des actions à mettre en œuvre pour soutenir cette activité.

Dans la continuité de cette action, une convention particulière a été signée le 4 octobre 2019 avec 2 objectifs :

- phase 1 : améliorer la visibilité des producteurs sur le territoire de Cœur de France
- phase 2 : favoriser l'installation de maraichers

Les travaux de cette convention sont en cours.



### ✓ Pôle emploi

Cœur de France et pôle emploi qui ont souhaité formaliser les échanges informels déjà existants entre les deux structures par la signature d'une convention de partenariat, poursuivent leurs échanges.

Les deux structures maintiennent leur collaboration afin de répondre aux problématiques d'emploi et de formation sur le territoire.



### ✓ Initiative Cher

Depuis 2016, Cœur de France soutient Initiative Cher dans ses actions de développement économique pour le territoire.

En 2019, l'association a permis à des porteurs de projets du territoire de mener à bien leur création, reprise ou extension d'activité.

La synthèse des comités, qui se déroulent dans les locaux de Cœur de France, est la suivante :

- Nombre de comités : 7
- Nombre de prêts accordés : 6
- Montant des aides : 55 000 €
- Emplois générés ou maintenus : 9

## ✓ Dév'up



L'agence de développement économique de la Région Centre-Val de Loire est chargée d'apporter son soutien aux collectivités membres et de créer un réseau. Elle a pour vocation de valoriser l'attractivité économique de la Région et l'excellence de ses entreprises, en les aidant dans leurs projets.

Cœur de France adhère à ce réseau depuis 2017.

Régulièrement, l'ensemble des partenaires départementaux se réunissent en comité pour faire aboutir les projets d'entreprises de chaque territoire.

En 2019, l'équipe de la Communauté de communes a participé à 8 Comités de développement local et a été associée aux nombreux échanges.



## ✓ Compagnons du devoir :

Dans sa volonté de développer les échanges avec les partenaires en faveur du territoire, Cœur de France s'attache à soutenir la formation par alternance.

À ce titre, les échanges avec les Compagnons du devoir sont fréquents pour faciliter les actions.

Durant l'année, 2 aspirants ont été placés dans 2 entreprises.

La Communauté de communes a :

- visité les locaux de l'association, à Tours, le 14 mars
- participé au colloque de l'innovation des métiers et de la formation et aux assises des Compagnons du devoir, les 26 et 27 avril, à Tours

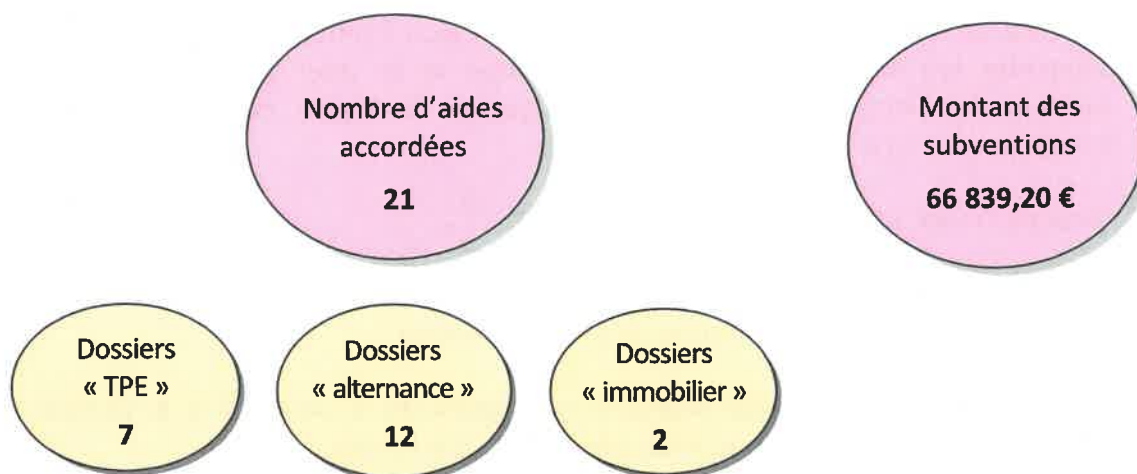
## • Les dispositifs d'aides en faveur des entreprises

Afin de soutenir financièrement les entreprises du territoire (création ou développement d'activité), Cœur de France a signé une convention de partenariat avec la Région Centre-Val de Loire ce qui lui a permis de mettre en œuvre 3 dispositifs d'aides pour :

- Soutien des TPE
- Soutien en faveur de l'immobilier d'entreprise
- Aide en faveur de l'alternance

Durant l'année, 3 comités consultatifs pour l'octroi de ces subventions ont eu lieu : les 24 avril, 25 septembre et 4 décembre.

Pour l'année, le bilan est le suivant :



- **Comité local école-entreprise (CLEE)**

La vocation de ce groupe de travail, qui réunit les acteurs du Sud du Département (Sous-Préfecture, Département du Cher, Inspecteur régional de l'éducation nationale, Mission locale, Pôle emploi, Proviseurs de lycées, Principaux de collèges, Représentants d'entreprises), est d'ouvrir et faire connaître le milieu de l'entreprise aux étudiants.

Cette année, le CLEE a organisé la « soirée des métiers » qui a eu lieu le vendredi 8 mars, à l'Espace Aurore.

Le nombre de visiteurs a augmenté de plus de 20 % entre l'édition 2018 et celle de cette année.

En 2018, 850 visiteurs avaient été comptabilisés alors que plus de 1130 l'ont été cette année.

- **Les formations**

La Région Centre-Val de Loire a mis en place un nouveau procédé de formations, à la carte, au plus près des besoins des entreprises : « DEFIL » (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives).

Ce dispositif a été déployé pour répondre au besoin particulier d'une entreprise, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et Pôle emploi afin d'initier la formation « pose de panneaux photovoltaïques » sur le territoire.

- **Les petits déjeuners en Or**

Chaque premier vendredi du mois, les « Petits déjeuners en Or » sont organisés, à l'espace Aurore de Saint-Amand-Montrond, en traitant de sujets économiques variés, le but étant de donner de l'information de qualité et de créer une synergie entre les entreprises du territoire.

Les thèmes abordés ont été :

- Janvier : Présentation de l'ADIE par Aurélie BUFFAULT, responsable
- Février : Olivier NAYS - DIRECCTE Centre-Val de Loire
- Mars : Les dispositifs d'aides de la Région Centre-Val de Loire par Sylvie HOUSSIN, Chargée de Mission Développement des Entreprises
- Avril : Monsieur PERSONNAT – UFC Que Choisir
- Mai : Explication de la rénovation de la voie professionnelle au travers des pôles de formation du lycée des métiers Jean Guéhenno par Monsieur Roland PASCAUD, Proviseur du Lycée professionnel
- Juin : Présentation du GEIQ ALISÉ : Concept de mise à disposition de salariés auprès d'entreprises par Nadine CHAGNON, Responsable commerciale
- Septembre : Le GPA 18 (groupement de prévention agréé du Cher) par Alain ANDRÉ et Claude LEBLANC
- Octobre : Présentation et démonstration de matériel 3D (imprimante et scanner) par Jean-Philippe RAYMOND de la société CYLAOS
- Novembre : Présentation des Compagnons du Devoir et du Tour de France par Monsieur Pascal AUDINET, Délégué Régional Centre
- Décembre : Visite du chantier « La Passerelle »

- **Les chèques cadeaux**

Les chèques cadeaux de territoire permettent de dynamiser les achats « locaux ». Ils sont utilisables chez les 130 commerçants qui ont signé une convention avec Cœur de France.

Chiffre d'affaires réalisé en 2019 : 93 040 €

Nombre de chèques vendus : 9 608

- **Dossiers gérés durant l'année**

Des dossiers relatifs à des aménagements et achats de locaux par des entreprises ont été suivis, avec l'appui du service d'urbanisme de la Ville de Saint-Amand-Montrond.

Nombre d'entreprises ayant contacté CdF : 90

Rendez-vous faits : 170

Dossiers soutenus : 76

- **Salons & foires**

- ✓ **Participation au SIMI – les 11, 12 et 13 décembre 2019**

Le service économique de Cœur de France et le service urbanisme de la Ville de Saint-Amand-Montrond ont participé au Salon International de l'Immobilier (SIMI), organisé au Palais des Congrès de Paris sur le stand DEV'UP, commun à l'ensemble des EPCI de la Région Centre.

Cela a permis de promouvoir le territoire et d'attirer d'éventuels porteurs de projets ou investisseurs (en valorisant notamment les ZAC).

- **Annuaire des entreprises**

En début d'année et en fin d'année, sont parus les deux volumes qui composent l'annuaire des entreprises du territoire.

Le volume 1 recense les professionnels de la filière agricole, de l'artisanat et de l'industrie (735 entreprises) et le volume 2 est consacré aux commerces et professions libérales (488 professionnels).

Véritable outil de connaissance du territoire, il a été distribué dans toutes les communes, proposé à tous les professionnels référencés dans ces ouvrages et il est remis régulièrement aux particuliers en recherche de professionnels, aux demandeurs d'emploi, aux partenaires économiques etc...



## TOURISME

- **Les activités de l'office de tourisme**

En 2019, l'Office de tourisme a eu 4 989 contacts (soit environ 9 700 personnes qui ont été conseillées et renseignées), dont 1 078 en hors murs (tripporteur et salons).

1 191 contacts proviennent d'une clientèle locale, 3 438 de personnes extérieures au territoire et 360 des visiteurs étrangers.

Les principaux centres d'intérêt sont la randonnée et le patrimoine culturel.

25 577 visiteurs se sont connectés au site internet et 89 902 pages ont été consultées.

Le wifi installé à l'Office de tourisme a permis la connexion de 523 visiteurs.

- ✓ **La boutique**

En 2019, le chiffre d'affaire de la boutique s'élève à 14 869,29 €. Une augmentation de 9 % par rapport à celui de 2018. Les produits locaux sont de plus en plus demandés, le miel de quartier étant toujours le produit phare

- ✓ **La billetterie**

L'Office de tourisme se charge de la billetterie de certaines manifestations des associations du territoire, c'est ainsi qu'il a vendu 1 214 billets.

- ✓ **La licence de commercialisation**

Depuis 2018, l'Office de tourisme dispose d'une licence de commercialisation qui permet de vendre des séjours aux groupes. Six séjours ont été vendus en 2019 pour 146 personnes, ce qui fait un chiffre d'affaire de 14 103 € dont 2 053,79 € de bénéfice, contre 544,50 € en 2018.

- **Les animations**

- ✓ **Les visites guidées de la Ville de Saint-Amand-Montrond**

Le jour de la visite a été déplacé au mardi, ce créneau semble plus propice aux visiteurs puisque 164 personnes ont suivi les visites cette année contre 79 en 2018.

Par ailleurs des visites de groupes ont eu lieu avec 116 personnes.

### ✓ Les échappées à vélo

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, Cœur de France a organisé sa troisième échappée à vélo le dimanche 7 juillet.

Une cinquantaine de cyclistes ont participé à cette journée de balade et de découverte sur le parcours d'une vingtaine de kilomètres, découvrant ainsi les nouveaux aménagements de la piste cyclable au bord du Canal de Berry.

### ✓ Crime au musée

En partenariat avec la Route Jacques Cœur, une animation « Crime au musée Saint-Vic » a été proposée 4 fois aux visiteurs. Le temps d'une soirée, 162 participants sont devenus enquêteurs pour résoudre ce crime.

## • Les participations aux salons et portes ouvertes

### ✓ Vacances voyages Léonard

Cœur de France, en partenariat avec l'hôtel le Noirlac, a participé au salon des voyages Léonard, les 12 et 13 janvier 2019 à Barchon en Belgique. Une cinquantaine de contacts ont été enregistrés durant ces deux jours.

### ✓ Rencontre nationale des 2 CV

Cœur de France a participé, avec les Offices de tourisme de Chateameillant, Lignières, Cérilly et la Route Jacques, à la rencontre nationale des 2 CV à Saint-Amand-Montrond, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019, durant lesquelles 4 000 véhicules étaient rassemblés.

### ✓ Salon de la randonnée à Eguzon

Avec les Offices de Chateameillant et Lignières, Cœur de France a participé au salon de la randonnée à Eguzon, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2019. Pendant ces deux jours, 234 personnes ont été renseignées, principalement sur le Canal de Berry à vélo et le chemin de Meillant à Tronçais.

### ✓ Soirée des métiers

L'Office de tourisme était présent à la soirée des métiers de Saint-Amand-Montrond, le 8 mars 2019. Les agents ont conseillé les étudiants sur les métiers du tourisme.

✓ **Portes ouvertes du Lycée Jean Guéhenno**

Le 16 mars 2019, l'Office de tourisme a participé, comme chaque année, aux portes ouvertes du Lycée Jean Guéhenno afin de présenter aux étudiants et leurs familles les atouts du territoire.

• **Communication**

✓ **Le triporteur**

Un triporteur électrique a été acheté en mai. Ce moyen de locomotion écologique, aux couleurs de Berry Province et floqué avec des photos des sites de Cœur de France, permet d'aller à la rencontre des touristes (autocaristes au lac de Virlay, cyclistes sur le Canal de Berry...). Il peut également servir de stand lors de différentes animations.

Un film avec celui-ci a été réalisé afin de promouvoir les actions en Cœur de France. Il a été diffusé sur les réseaux sociaux de l'Office de tourisme.

✓ **Plan de la Ville de Saint-Amand-Montrond**

Un nouveau plan de la Ville de Saint-Amand-Montrond, avec son parcours lumière, a été édité au printemps.

✓ **Guide des hébergements**

Un nouveau guide des hébergements, en quatre langues, a été fait pour la saison 2019.

✓ **Brochure Canal de Berry**

Une brochure sur la piste cyclable du Canal de Berry reliant Saint-Amand-Montrond à Montluçon a été créée par nos soins, en raison d'une forte demande des touristes et des locaux.

✓ **Brochure pour les groupes**

Dans le cadre de la licence de commercialisation, une brochure pour les groupes a été créée. Elle permet de donner un aperçu de ce qui peut être proposé aux voyageurs sur le territoire.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

---

- **Réparations**

413 interventions pour petites réparations (pannes) ont été effectuées sur l'ensemble du réseau d'éclairage public de la Communauté de communes.

- **Travaux d'éclairage public effectués dans les communes**

- Farges-Allichamps - Enfouissement des réseaux aériens route des Coins.
- Nozières - remplacement des lanternes vétustes par des lanternes LED, route des Cassons
- Orval - enfouissement des réseaux aériens dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Lignières  
- installation de prises guirlandes
- Saint-Amand-Montrond - Enfouissement des réseaux aériens dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Guillon
- Saint-Pierre-les-Étieux - Enfouissement des réseaux aériens au lieu-dit les Vivons

## VOIRIE

---

Afin de favoriser la concrétisation rapide du plus grand nombre de projets, la procédure de fonds de concours a été mise en place, permettant de financer les opérations d'investissement.

L'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précise les modalités de mise en place de cette procédure, notamment :

- le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds,
- les deux entités doivent émettre des accords concordants, à la majorité simple.

Depuis 2009, Cœur de France et les communes membres volontaires utilisaient cette méthode pour financer les investissements.

En 2016, le Conseil communautaire a décidé d'utiliser davantage ce procédé et a adopté le règlement intérieur, fixant les modalités de mise en œuvre, pour toutes les communes membres.

Les opérations réalisées et engagées en 2019 sont les suivantes :

- **Travaux de voirie effectués dans les communes**

- Orval - Réfection de la route de Lignièrès (2018-2019)
- Saint-Amand-Montrond - Réfection de la rue Guillon (2018-2019)
  - Réfection de la rue Ernest Mallard et de l'avenue du Tour de France (fin des travaux)
  - Maîtrise d'œuvre pour la réfection du pont de fer de la Marmande

- **Fourniture de grave et d'enrobé à froid**

52,66 tonnes d'enrobé ont été fournies aux communes suivantes :

Arpheilès, Bouzais, Charenton-du-Cher, Colombiers, Coust, Farges-Allichamps, La Celle, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais.

Pour un montant total de 6 404,10 € TTC.

---

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

---

Cœur de France fait réaliser régulièrement le contrôle des équipements des particuliers qui sont reliés au réseau d'assainissement collectif.

En 2019, 448 diagnostics d'installation d'assainissement collectif ont été réalisés sur le territoire.

Par ailleurs, 49 réponses ont été apportées aux notaires concernant les raccordements des habitations au réseau d'assainissement collectif (dossiers de ventes immobilières).

Un nouveau foyer s'est raccordé au réseau de collecte d'eaux usées de Coust.

- **Travaux d'assainissement effectués dans les communes**

- Charenton-du-Cher - Remplacement du portail et de la clôture de la station d'épuration.
- Meillant - Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la station d'épuration
  - Acquisition d'une parcelle pour la construction de la nouvelle station d'épuration

- Orval - Mise en place d'une sonde de surverse en entrée de la station d'épuration
- Saint-Amand-Montrond - Campagne 2018 / 2019 de recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) à la station d'épuration

---

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

---

Cœur de France fait réaliser régulièrement (tous les 6 ans) le contrôle des installations d'assainissement non collectif des particuliers.

En 2019, 430 diagnostics d'installation d'assainissement non collectif ont été réalisés sur le territoire de Cœur de France.

Par ailleurs, 32 nouveaux dossiers de nouvelles installations ont été instruits.

---

### GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

---

Depuis août 2015 l'aire est fermée administrativement, car elle a été complètement détruite par ses occupants.

#### Synthèse des dépenses de fluides et ordures ménagères

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>cumul des dépenses</b>	55 758,87 €	59 609,87 €	85 145,35 €	50 508,92 €	45 915,72 €
<b>évolution par rapport à n-1 en €</b>	35 650,02 €	3 851,00 €	25 535,48 €	-34 636,43 €	- 4 593,20 €
<b>évolution par rapport à n-1 en %</b>	177%	7%	43%	-41%	-9%

Les gens du voyage ont été installés au Pré de Billeron et à divers endroits de la Ville de Saint-Amand-Montrond, notamment à Les Clairins, rue de la Ravoie, les Zéros.

Aucune recette n'a été perçue dans ce budget annexe, il est équilibré par une subvention d'équilibre du budget principal.

## GESTION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

---

Depuis 2019, les admissions en non-valeurs liées à la redevance ordure ménagère de 2009 à 2012 sont maintenant impactées dans le budget principal.

pour l'année, le montant cumulé d'admission en non-valeur s'élève à 4 705,65 €.

Selon les services de la trésorerie de Saint-Amand-Montrond, il reste encore environ 58 000 € de redevances impayées à ce jour.

### AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DEDIE AUX ENTREPRISES : CENTRE DE FORMATION, ATELIERS, CO-WORKING, PÉPINIÈRE ET FAB-LAB SUR LE SITE DE L'ANCIENNE IMPRIMERIE BUSSIÈRE À SAINT-AMAND-MONTROND

---

Une partie du bâtiment a été mise à disposition de Cœur de France par la Ville de Saint-Amand-Montrond, afin d'y aménager un espace dédié aux entreprises : centre de formation, espace de recherche, co-working, pépinière d'entreprises et fab-lab.

Après définition précise des besoins et rencontres avec les différents partenaires et les potentiels futurs utilisateurs, le cabinet d'architecture Espace Pluriel à Saint-Amand-Montrond a été retenu pour mener à bien ce projet d'aménagement.

Un espace sera réservé, via une convention avec Cœur de France, à l'association des Compagnons du Devoir et du tour de France qui y aura accès tout au long de l'année pour y organiser ses formations.

Les travaux ont commencé en mai 2019, pour une durée d'environ 14 mois.

La pose de la première pierre a eu lieu le vendredi 20 septembre 2019, en présence de Madame Claire MAYNADIER, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond, Monsieur Michel AUTISSIER, Président du Conseil départemental du Cher, Madame Michelle RIVET, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire, Monsieur Pascal AUDINET, Délégué régional des Compagnons du Devoir, Monsieur Thierry VINÇON, Président de Cœur de France, et l'ensemble des Vice-Présidents et des Maires de Cœur de France.

Une convention d'objectif a été passée avec la société d'économie mixte (SEM) Territoria, afin d'exploiter le site, d'en assurer le développement, la commercialisation et l'animation. Cette convention précise également les modalités d'atteinte des objectifs et les modalités financières entre les deux parties.

Un travail de réflexion, en lien avec la SEM Territoria et la société de communication L'Etoffe des Héros, a été réalisé afin de définir le nom du site, « La Passerelle », et la signature, « Atelier des réussites », qui caractérisent le lieu. Un logo a également découlé de cette concertation avec les élus et les entreprises du territoire.

Une vidéo promotionnelle a été réalisée, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Fabriques de territoire », initié par l'État, afin d'accompagner et d'accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux.

Une visite du chantier a eu lieu le 6 décembre 2019, en présence des élus, des entreprises et des organismes de formation.

L'évolution des travaux depuis la pose de la première pierre a ainsi pu être mesurée.



---

## URBANISME

---

### ÉLABORATION DU PLUi-H

Par délibération du 30 octobre 2015, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) pour l'ensemble de son territoire et a fixé les modalités de la concertation.

En 2019, il a poursuivi la procédure, pour cela, il a été procédé :

- **15 février** : arrêt projet au sein du Conseil communautaire
- **De février à avril** : sollicitation de l'avis des communes
- **Du 23 mai au 23 août** : avis des Personnes Publiques Associées (ex. : la Préfecture)
- **9 août** : courrier de la Préfecture donnant un avis défavorable au projet

La fin d'année a été consacrée à la modification du dossier pour répondre aux attentes des services de l'État.

Une réunion a eu lieu, devant Madame la Sous-Préfète et la DDT, le 20 décembre, pour présenter le dossier corrigé avant un nouvel arrêt projet en Conseil communautaire (28 février 2020).

### ÉLABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPi)

Par délibération du 8 décembre 2017, Cœur de France a décidé de lancer la procédure de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi l'élaboration :

- **De janvier à juin** : poursuite du diagnostic et rédaction du règlement
- **29 mars et 18 juin** : réunions publiques pour présenter le diagnostic et le zonage
- **12 juillet** : arrêt projet au sein du Conseil communautaire
- **De juillet à septembre** : sollicitation de l'avis des communes

- Du 15 octobre au 15 janvier 2020 : avis des Personnes Publiques Associées (ex. : la Préfecture)
- 13 janvier 2020 : courrier de la Préfecture donnant un avis défavorable au projet

### **CONSEILS/EXPERTISES DIVERSES**

- Recherche de parcelles communales pour divers projets, notamment économiques.
- Participation à l'étude de programmation urbaine sur le site Bussière
- Accompagnement sur la partie règlementaire de la ZAC d'Orval (dossier de réalisation)
- Commercialisation de la ZAC des Carmes
- Lancement d'une étude complémentaire pour la ZAC des Carmes (complément dossier loi sur l'eau)
- Association aux projets de développement économique de la Cœur de France
- Représentation de Cœur de France à :
  - o L'élaboration du SCoT du Pays Berry Saint-Amandois
  - o L'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat
  - o L'élaboration de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
- Réalisation de cartographies diverses

## Chapitre V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Depuis le 1er mars 2018, le siège de la Communauté de communes Cœur de France est situé au 1 rue Philibert Audebrand à Saint-Amand-Montrond. Les locaux comportent au rez-de-chaussée le service économique avec l'OMCA, le service comptabilité-paie et le tourisme.

Au 1<sup>er</sup> étage, se situent la Direction, le service Ressources Humaines/contrôle de gestion ainsi que le bureau des techniciens. Une salle de réunion est disponible au dernier étage.

### • Les agents

En 2019, l'équipe était composée de :

- une directrice
- une assistante de direction
- un technicien en charge des opérations de voirie, de réseaux et d'assainissement
- un assistant technique
- un agent chargé de la gestion des ressources humaines, du contrôle de gestion et de Balnéor
- un agent comptable, chargé des dossiers de subvention, de l'aire d'accueil des gens du voyage et des assurances
- un agent chargé du tourisme, des dossiers de marchés publics, des enquêtes publiques, des conseils communautaires, ...
- deux agents chargés du développement économique
- une responsable de l'Office du Tourisme
- trois conseillers en séjours

*Organigramme en annexe 1*

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'Agent d'animation de l'ancienne Communauté de communes Berry Charentonnais, Madame Laurence WATELET, a été placé en surnombre au sein de Cœur de France, faute d'emploi vacant. En 2019, ce placement en surnombre a coûté à Cœur de France 12 563,51 €.

### • Mutualisations de service et appuis techniques en 2019

Afin d'optimiser les coûts, Cœur de France a mutualisé les missions suivantes avec la Ville de Saint-Amand-Montrond :

- Appui pour la gestion des ressources humaines
- Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat – PLUi-H et Règlement Local de Publicité Intercommunal – RLPi
- Communication
- Informatique
- Développement commercial
- Aides techniques (ménage, bouchages de trous,...)

Deux véhicules sont mis à la disposition du personnel et des élus, pour leurs déplacements professionnels. Il s'agit d'une Citroën C4 ainsi que d'une Renault Zoé électrique qui a été acquise grâce à une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % dans le cadre du TEPCV.

## Chapitre VI : COMMUNICATION : MAGAZINE SEMESTRIEL

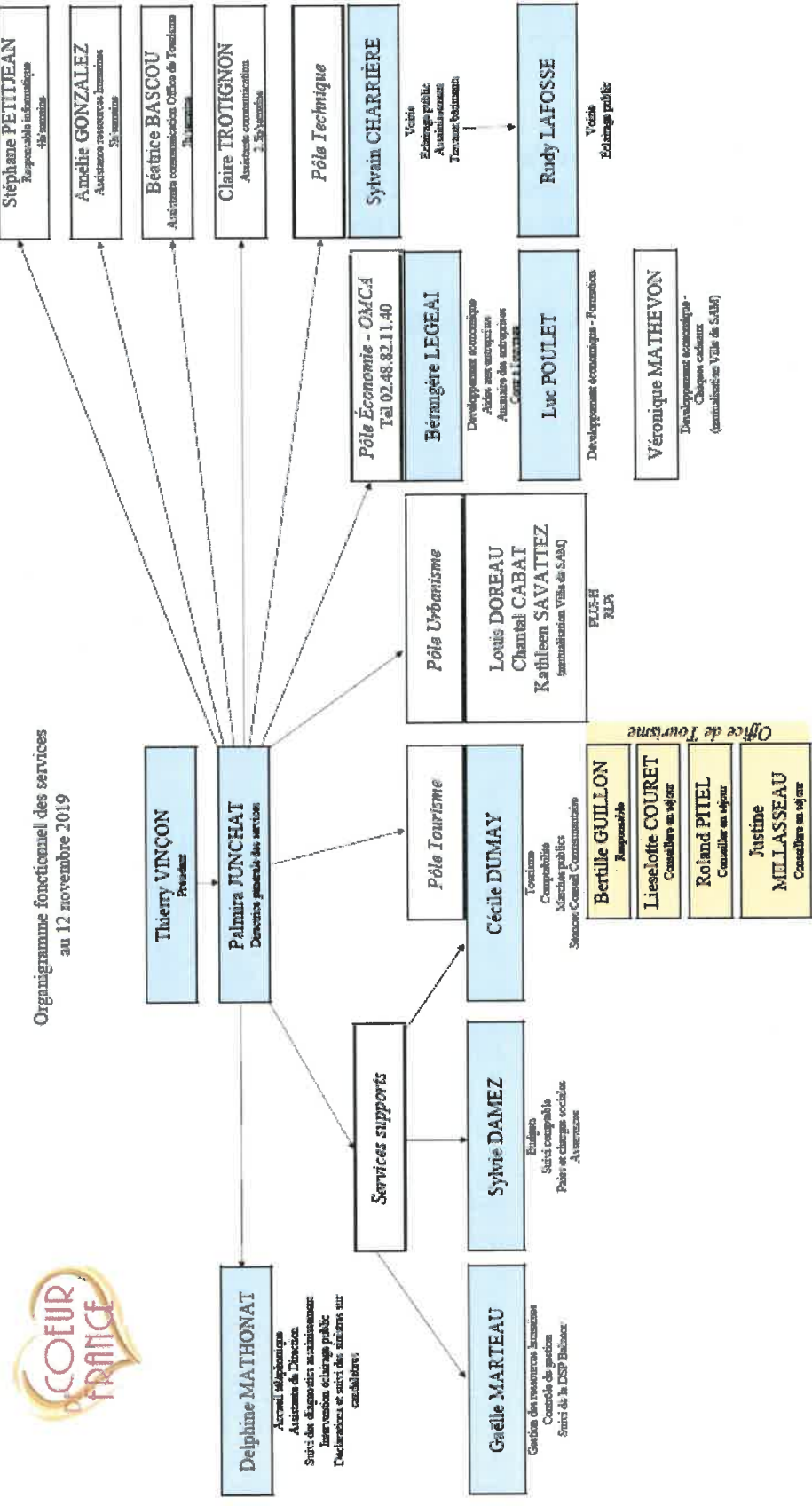
---

Durant l'année, le numéro 15 du « Cœur à l'ouvrage » a été publié en septembre et a été distribué dans les 10 715 foyers du territoire de Cœur de France.

Il permettait de faire le point sur les actualités de Cœur de France : Balnéor, activités économiques et touristiques, travaux réalisés et projets en cours (La Passerelle, déploiement de la fibre).

L'OMCA publie tout au long de l'année les informations liées à l'activité économique du territoire sur sa page Facebook.

# Annexe 1 : organigramme des agents de Cœur de France



Siège de Cœur de France  
7 rue Philibert AUDERRAND  
FR200 Nante-Amand-Montraud  
02.48.82.11.46  
[accueil@coeurdefrance.fr](mailto:accueil@coeurdefrance.fr)

Office de Tourisme Cœur de France  
Place de la République  
FR 200 Nante-Amand-Montraud  
02.48.82.11.46  
[accueil@coeurdefrance.fr](mailto:accueil@coeurdefrance.fr)